

Table des matières

L'auteur	7
Liste des principales abréviations	9
Sommaire	13
Préface.....	15
Introduction.....	17

CHAPITRE III

Typologie des droits du créancier gagiste portant sur des actions.....	25
--	----

A – Étendue de l'assiette du gage portant sur des actions

	26
--	----

1. Nature de l'« action » et égalité des droits entre actionnaires.....	26
a) <i>Nature et forme de l'« action »</i>	27
b) <i>Égalité des droits entre actionnaires</i>	32
2. Droits attachés à l'action.....	34
a) <i>Les droits financiers attachés à l'action</i>	36
(1) <i>Participation aux profits de la société</i>	36
(2) <i>Droits portant sur l'actif social</i>	38
b) <i>Les droits politiques attachés à l'action</i>	39
(1) <i>Le droit à l'information de l'actionnaire</i>	40
(2) <i>Les droits sociaux de l'actionnaire</i>	41
(a) DROITS SOCIAUX AUTRES QUE LE DROIT DE VOTE	41
(i) <i>Droit au maintien et à la sortie du capital</i>	41
(ii) <i>Droit de contestation et de sanction</i>	43
(b) LE DROIT DE VOTE DE L'ACTIONNAIRE	44

B – Le contrat de gage comme vecteur de transfert des droits attachés aux actions au créancier gagiste	47
1. Modalités de constitution du gage sur actions.....	48
a) <i>Nécessité d'un écrit attestant de la constitution du gage</i>	48
b) <i>Mise en possession directe ou indirecte du créancier gagiste</i>	49
2. Étendue des droits pouvant être attribués au créancier gagiste.....	52
a) <i>Attribution des droits attachés aux actions lors de la constitution du gage</i>	53
(1) <i>Faculté d'attribution des droits patrimoniaux au créancier gagiste</i>	53
(2) <i>Faculté d'attribution des droits extrapatrimoniaux au créancier gagiste</i>	54
b) <i>Attribution des droits attachés aux actions en cas de réalisation du gage</i>	55

CHAPITRE IV

Extension et limitations des droits du créancier gagiste.....	61
---	----

A – Extension des droits du créancier gagiste au travers du droit d'utilisation.....	62
1. Principe et nature du droit d'utilisation.....	63
a) <i>Caractère réel ou personnel du droit d'utilisation</i>	65
(1) <i>Le droit d'utilisation en tant que droit personnel</i>	65
(2) <i>Le droit d'utilisation en tant que droit réel</i>	68
b) <i>Transfert des prérogatives du propriétaire autorisé par la fongibilité des biens gagés</i>	72
(1) <i>Evolution nécessaire du droit de propriété et de la notion de possession</i>	72
(2) <i>La fongibilité des avoirs gagés, condition essentielle de la mise en œuvre du droit d'utilisation</i>	76
2. Mise en œuvre du droit d'utilisation par le créancier gagiste.....	77
a) <i>Notion aux contours empreints de liberté contractuelle</i>	77
(1) <i>Définition contractuelle de l'existence du droit d'utilisation</i>	78
(2) <i>Définition contractuelle des termes du droit d'utilisation</i>	79
b) <i>Exercice et effets du droit d'utilisation</i>	82
(1) <i>Encadrement contractuel de l'exercice du droit d'utilisation</i>	82

(2) Effets de l'exercice du droit d'utilisation	83
(a) EXIGENCE TENANT À LA MISE EN PLACE D'UNE GARANTIE DE REMPLACEMENT.....	85
(b) OBLIGATION DE RESTITUTION DU CRÉANCIER GAGISTE.....	88
B – Limites à l'exercice par le créancier gagiste des prérogatives attachées aux actions.....	89
1. Restrictions statutaires, contractuelles ou opérationnelles.....	90
a) <i>Difficultés liées à l'existence de stipulations statutaires ou contractuelles.....</i>	<i>91</i>
(1) Limitations à l'exercice du droit de vote.....	91
(2) Limitations en matière de perception des fruits attachés aux actions.....	95
b) <i>Difficultés pratiques liées à la prise de contrôle de l'émetteur.....</i>	<i>95</i>
(1) Compétences requises à l'effet d'exercer le contrôle.....	96
(a) NATURE DU MANDAT DE L'ADMINISTRATEUR.....	97
(b) OBLIGATIONS PESANT SUR L'ADMINISTRATEUR.....	98
(2) Responsabilité pesant sur les dirigeants sociaux.....	101
(a) RESPONSABILITÉ BASÉE SUR LA LOI DE 1915.....	102
(i) <i>Responsabilité de nature civile.....</i>	<i>102</i>
(a) Responsabilité des administrateurs pour faute de gestion.....	103
(b) Responsabilité solidaire des administrateurs.....	106
(ii) <i>Responsabilité pénale des administrateurs.....</i>	<i>107</i>
(b) RESPONSABILITÉ FONDÉE SUR DES TEXTES DE PORTÉE GÉNÉRALE DU CODE CIVIL ET DU CODE DE COMMERCE.....	109
2. Restrictions légales.....	111
a) <i>Restrictions propres à la nature particulière de l'émetteur.....</i>	<i>111</i>
(1) Professionnels du secteur financier.....	112
(2) Organismes de titrisation.....	113
b) <i>Restrictions légales d'application générale.....</i>	<i>114</i>
(1) Prohibition des pactes léonins.....	115
(a) NOTION ET APPLICATION.....	115
(b) EFFETS ET LIMITATIONS POUR LE CRÉANCIER GAGISTE.....	117
(2) Exercice abusif ou contraire aux intérêts de l'émetteur et du constituant.....	119
(a) ENCADREMENT DE L'ACTION DU CRÉANCIER GAGISTE AU TITRE DE L'OBJET SOCIAL ET DE L'INTÉRÊT SOCIAL.....	120
(i) <i>Limitation liée à l'objet social de l'émetteur.....</i>	<i>120</i>
(ii) <i>Limitation liée à l'intérêt social de l'émetteur.....</i>	<i>122</i>

(b) ABUS DE MAJORITÉ ET CONFLIT D'INTÉRÊT	123
(i) <i>Limitation liée à la notion d'abus de majorité</i>	123
(ii) <i>Limitation liée à la notion de conflit d'intérêt</i>	124
Conclusion générale	127
Bibliographie	129
Annexes	135
Annexe 1	137
Annexe 2	157
Annexe 3	169
Index alphabétique	181